

Procès-verbal du conseil d'école

Mardi 3 novembre 2015

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : M. Griolet (Maire) – Mme Sanchez
(Adjointe- chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : Mme Ménard Claire,
Mme Tortillon Carole, Mme Poitevin Sabrina, M. Viaud
Morgan, M. Picq Sébastien

Représentants des parents suppléants : Mme Ménadier
Virginie

Enseignants : M. Chataigner, Mme Michel, Mme Mogniée
Mme Kebbache, Mme Loubes et Mme Tavanae

DDEN : Mme Audin-Combeau (excusée et remplacée par
Mme Bétous).

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Inspecteur de l'Education Nationale : M. Rougier

Enseignantes :

Représentants des parents : Mme Comin Karine, Mme
Benoist Nathalie

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Kebbache

Désignation d'un parent d'élève pour la relecture : Mme Tortillon

Tour de table de présentation

1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 11 juin 2015, la séance suit l'ordre du jour.

2. Installation du nouveau conseil d'école.

- Accueil des nouveaux parents élus pour l'année scolaire.

- 5 élus titulaires : Mme. MENARD Claire (Noa et Natan CP), Mme TORTILLON Carole (Eryne CP et Anna CM1), Mme POITEVIN Sabrina (Mathéo MS et Manon CM2), M. VIAUD Morgan (Valentin CP et Justine PS), M. PICQ Sébastien (Sully CM2)

- 3 élus suppléants : Mme MENADIER Virginie (Franck CM2 et Anaïs GS), Mme COMIN Karine (Maïwenn PS) et Mme BENOIST Nathalie (Léo CP).

Les suppléants des représentants des parents d'élèves sont invités à assister aux séances du conseil d'école mais n'ont pas le droit de vote (sauf s'ils remplacent un titulaire absent).

- Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 167 Nombre de votants : 70 Taux de participation : 41.9%

Votes blancs ou nuls : 9 Nombre de suffrages exprimés : 61

- Point sur le fonctionnement du conseil d'école :

- Le conseil d'école est constitué pour l'année scolaire et se réunit au moins une fois par trimestre : les prochaines dates sont **le mardi 9 février 2016 et le mardi 14 juin 2016.**
- Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école : donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Le conseil d'école adopte le projet d'école, reçoit plusieurs types d'informations d'ordre pédagogique et vote le règlement intérieur de l'école.
- A l'issue de la réunion, un compte rendu est rédigé et sera affiché dans l'école (devant les classes de maternelle puis sur les fenêtres du bureau de direction). Il sera aussi mis en ligne sur le site internet de l'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette>.

3. Bilan de rentrée : présentation de l'équipe, point sur les effectifs.

TOTAL à ce jour : **116 élèves** (7 de moins que l'année dernière) et 89 familles

Classe de PS/MS	Mme MICHEL (enseignante) et Delphine Horseau (aide maternelle) qui remplace Aurore Pineau pour l'année.	27 élèves
Classe de GS/CP	Mme LOUBES (enseignante) et Nadine GYDE (aide maternelle)	21 élèves
Classe de CP/CE1	Mme KEBBACHE : enseignante	22 élèves
Classe de CE2/CM1	Mme TAVANAE: enseignante Mme MOGNIEE : enseignante (le mardi)	23 élèves
Classe de CM1/CM2	M. CHATAIGNER : enseignant	23 élèves
Restaurant scolaire et entretien de l'école	Viviane PALLUAS Marie-José BROCHON	

4. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été relu. Il a été ensuite voté à l'unanimité et il sera transmis aux familles.

La Charte de la laïcité à l'École, dont le texte est annexé au règlement intérieur, a été élaborée par le Ministère de l'Education Nationale à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Dans un langage accessible à tous, cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École ainsi que des autres valeurs et principes de la République. Elle offre ainsi un support privilégié pour enseigner, faire partager et faire respecter ces principes et ces valeurs.

Le règlement intérieur et cette Charte devront être signés par les parents.

5. Vie de l'école et vie des classes

• Projet d'école

→ **Axe 1 « Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire »**

- Maîtrise de la langue française : vocabulaire
- Principaux éléments de mathématiques : apprentissages numériques

→ **Axe 2 « Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves »**

- Vivre ensemble/enseignement moral et civique : être capable de coopérer avec un ou plusieurs camarades en respectant les autres et les règles de vie collective et les principes de la République. (ex. : conseil d'élèves, règles de la classe, pratiques sportives, jeux de société).
- Mise en œuvre pour les enfants en difficulté : utilisation des APC, travail en groupe de niveau, RASED.

→ **Axe 3 « Cohérence et continuité du parcours de l'élève : de la maternelle à l'élémentaire, de l'école au collège »**

- Créer du lien entre les apprentissages des différents niveaux de classe (outils qui suivent l'élève, programmations d'école)
- Renforcer la cohérence et la continuité entre l'école et le collège ou entre la maternelle et l'élémentaire grâce à un projet commun.
- Maîtriser la langue française en favorisant la mise en place d'activités pédagogiques partagées et en privilégiant la communication inter degrés grâce aux différents outils.

- **Communication avec les familles :**

Durant le mois de septembre, chaque enseignant a organisé une réunion de rentrée afin d'informer les familles sur le fonctionnement de chaque classe.

La communication entre l'école et les familles se fait par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les familles doivent le consulter régulièrement. De plus, chaque enseignant est disponible pour recevoir les parents sur rendez-vous.

- **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires):** c'est un temps de 2 x 30 minutes le lundi et/ou le jeudi (parfois le mardi) qui est assuré par les enseignants (gratuitement) pour un petit groupe d'élèves. Ce temps peut être consacré à :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages,
- un accompagnement du travail personnel,
- des activités prévues dans le projet d'école.

Pour la première période, tous les élèves de CP ont été pris en charge. L'objectif était d'apprendre à être autonome dans son travail (s'organiser, lire les consignes, gérer son matériel...). Puis quelques élèves de CM1 pour une aide ponctuelle en mathématiques et quelques élèves de CM2 pour un travail en lecture compréhension (tous les élèves de CM2 seront pris en charge durant l'année).

Durant la deuxième période (jusqu'aux vacances de Noël), d'autres élèves de CM2 pour ce même travail de lecture compréhension, des élèves de CE2 pour des difficultés de confusion de sons et tous les élèves de GS pour un travail de compréhension en lecture.

Un formulaire d'autorisation est remis aux familles qui peuvent refuser cette aide.

- **Conseil de classe et conseil de délégués:** le fonctionnement a été légèrement modifié cette année.

1) Une boîte à remarques a été installée dans chaque classe. Les élèves peuvent remplir 3 sortes de papiers : "**j'ai un problème...**", "**je suis content(e) de...**" ou "**j'ai une proposition...**".

Question des parents d'élèves : Est-ce que les élèves peuvent mettre, dans cette boîte, des problèmes liés à leur vie à l'extérieur de l'école ?

Réponse des enseignants : oui, mais ce ne sera pas lu en conseil de classe.

2) Ces papiers sont lus lors des conseils de classe et un débat est organisé. En fonction de la vie de la classe ou de la cour, l'enseignant peut rajouter un thème à aborder.

3) Les points concernant la classe sont traités en conseil de classe et les points qui peuvent concerner l'école sont inscrits sur la fiche navette qui est remise à la directrice.

4) Lorsque Mme Tavanae a rassemblé toutes les fiches, l'ordre du jour du conseil des délégués est élaboré et transmis aux classes.

5) Les conseils de classe discutent de cet ordre du jour et votent des décisions. *Les délégués qui ont été élus dans chaque classe arrivent donc au conseil avec des réponses et/ou des propositions et pourront ainsi voter pour représenter leur classe.*

6) Enfin, le conseil des délégués se réunit et chaque classe exprime son avis et les décisions sont votées. Le prochain conseil des délégués a lieu **le mardi 10 novembre** de 13h à 13h45. Il y en aura 6 dans l'année.

- **Vie de l'école**

Le loto de l'école : vendredi 20 novembre 2015 dans la salle des fêtes.

Fête de Noël : mise en place d'ateliers en décembre 2015 : tous les enfants de la moyenne section au CM2 sont réunis pour fabriquer 2 objets (entraide et échanges) + des cadeaux collectifs offerts aux enfants (jeux de cour choisis par les élèves eux-mêmes) et un nouveau vélo pour les maternelles.

Spectacle de l'école : réflexion en cours pour un spectacle commun à toutes les classes (travail d'entraide et de coopération).

La fête de fin d'année : vendredi 24 juin 2016.

La photo scolaire : la prise de vue individuelle et la photo de classe auront lieu le mardi 5 avril 2016.

Site internet d'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette>

Ce site contient : le compte-rendu des sorties scolaires, des productions des élèves, un recueil de chants et de poèmes, évènements de la vie de l'école, les menus, des informations administratives, les compte rendus de conseil d'école, le règlement intérieur.

- **Les récréations :**

Le matin → 10h15/10h30 (élémentaire) et 10h15/10h45 (maternelle)

L'après midi → 14h50/15h (CM1-CM2) – 15h/15h10 (CE2-CM1) - 15h10/15h20 (CP-CE1) et 15h10/15h30 (maternelle)

- **Présentation du registre de sécurité :**

- Ce registre de sécurité comprend 2 parties : l'incendie et les risques majeurs.

- Tous les contrôles de sécurité effectués par la mairie sont recensés dans ce registre : contrôle de l'aire de jeux, installation électrique, gaz, extincteurs, chaudière fioul. Il contient aussi un annuaire d'urgence, un plan de masse de l'école où sont indiqués les salles, les sorties et les organes de coupure (électricité, gaz...) ainsi que les consignes et la répartition des rôles de chaque adulte en cas d'incident.

- **Incendie** : Un premier exercice incendie a été effectué le 15 septembre (évacuation en 1 min 28 pour les 4 classes d'élémentaire et en 2 min 30 pour la maternelle, le temps de faire le tour de l'école). Tout le monde était prévenu. L'évacuation s'est très bien déroulée et rapidement. Nous en ferons deux autres dans l'année.

Le passage d'une commission de sécurité incendie n'est pas obligatoire étant donné la configuration du bâtiment de l'école (5^{ème} catégorie) – toutefois, le passage de la dernière commission de sécurité incendie date de 1994. Mme la Directrice, demande à M. le Maire le passage de cette commission incendie.

M. le Maire répond que ça entraînerait à beaucoup d'aménagements très onéreux. On a un œil sur la sécurité des enfants. Aucun danger immédiat constaté, chaudière revue et tous les contrôles de sécurité sont faits. De plus, la configuration du bâtiment ne nécessite pas le passage de la commission de sécurité.

- **Risques majeurs** : le PPMS (plan de protection et de mise en sûreté) est rédigé pour prévenir les risques majeurs recensés pour la commune de Chaillevette c'est-à-dire : les séismes ou mouvements de terrain, les feux de forêt, les tempêtes, le transport de matières dangereuses ainsi que les inondations. Si un de ces évènements se produit, une cellule de crise sera mise en place au sein de l'école avec des salles de

mise en sûreté pour les élèves qui seront confinés dans l'école. **Les parents ne devront pas venir chercher leurs enfants à l'école.**

Un exercice aura lieu, comme l'année dernière, en janvier. Au préalable, diverses activités seront mises en place.

- **Vie des classes :**

Classe de PS-MS : Mme Michel

16 MS et 11 PS, 27 élèves depuis la rentrée de novembre. Il y a eu peu de pleurs en début d'année.

Projet Eureka : ce sont des défis scientifiques proposés aux classes, qui permettent de mettre en place la démarche d'investigation scientifique. Le premier défi pour notre classe concerne les végétaux.

Projet Mandal'Art : projet de secteur sur la mandala permettant la créativité chez l'enfant de façon individuel et collectif à travers un projet fédérateur. Une exposition commune des réalisations aura lieu début juin sur la commune de Vaux sur Mer.

Sortie à la ferme Maubé : travail sur la production des aliments à la ferme.

Question des parents d'élèves : *Serait-il possible de respecter les horaires de sortie de classe en maternelle (le soir mais aussi le mercredi à 11h45), en particulier pour les familles qui doivent récupérer des enfants en élémentaire ?*

Réponse des enseignants : *Oui, un effort sera fait. Les parents qui ont des enfants en maternelle et en élémentaire peuvent commencer par récupérer les élèves d'élémentaire.*

Classe de GS-CP : Mme Loubes

- 12 GS et 9 CP. Le début d'année s'est très bien passé. Climat de classe très agréable.

- Relaxation de classe quotidienne afin de se sentir en confiance, bien dans son corps et aider à se concentrer. Ces exercices sont réalisés durant 3 semaines, puis les élèves font un dessin « comment je me sens ? », afin de travailler la représentation corporelle.

- En lecture, il y a un travail à partir des Alphas (personnages - phonologie) et sur des albums.

- Travail sur la photo (vocabulaire, prise de vue)

- Spectacle « Bobo Doudou » à Royan : c'est un spectacle de prévention des risques domestiques qui aura lieu le vendredi 22 janvier à 14h.

- Projet Mandal'Art : voir ci-dessus.

Classe de CP-CE1: Mme Kebbache

- 9 CP et 13 CE1, élèves dynamiques, volontaires et un peu bavards. Mme Kebbache est contente du climat de classe.

- Mme Kebbache et Mme Loubes travaillent en étroite collaboration afin que les projets et les contenus d'apprentissages soient identiques pour tous les CP.

- CP/CE1 : 12 séances de natation à la piscine de Saujon à partir de janvier (le mardi après midi).

Quelques parents se sont proposés et ont passé l'agrément, l'équipe enseignante les remercie.

- Projet Mandal'Art : voir ci-dessus.

- Spectacle « Bobo Doudou » à Royan : voir ci-dessus.

Classe de CE2-CM1 : Mme Tavanae et Mme Mogniée

- 23 élèves : 15 CE2 et 8 CM1 avec 11 filles et 12 garçons. L'ambiance de classe est très agréable bien que certains élèves soient bavards. Le mardi (autre maitresse), les élèves n'ont pas forcément le même comportement.

- Activités nautiques proposées par la CARA : en septembre, les élèves de CE2 ont participé à 2 journées de Surf et body board à la plage de Pontailac à Royan et 2 journées de Kayak à Mornac sur Seudre. Comme chaque année, les élèves ont passé d'excellents moments !

Ces activités permettent de créer une transition entre la piscine en CP/CE1 et la voile en CM1/CM2.

Certains élèves peu à l'aise dans l'eau en CE1, ont pris confiance grâce au surf.

Depuis la mise en place des activités nautiques au CE2, les élèves de CM1/CM2 sont beaucoup plus à l'aise à la voile. Enfin, le livret d'activités nautiques est un outil extrêmement intéressant tant pour les familles, les élèves que les enseignants. Tous les membres du conseil d'école de Chaillevette espèrent que la CARA continuera à proposer ces activités aux élèves de CE2 !

- Activités de détente, de relaxation et de concentration pour mieux apprendre. Tous les jours entre 14h et 14h10.

- Projets de classe :

- Participation à un projet départemental sur les bustes de Marianne. L'objectif de ce projet est d'étudier les symboles de la République française en s'intéressant, en particulier, au buste de Marianne de Chaillevette. Nous avons donc fait des recherches sur le buste de Marianne, puis nous sommes allés à la mairie pour le photographier et y rencontrer M. le Maire. Début décembre, nous recevrons une affiche et un diaporama avec tous les bustes de Marianne de nombreuses communes du département que nous diffuserons lors de l'exposition sur la laïcité les 8 et 9 décembre.
- Dans le cadre du programme de sciences, nous travaillerons sur l'eau : les états de l'eau, changement d'états, l'eau dans la nature et le traitement de l'eau. C'est pourquoi nous effectuerons une sortie à la station de Lagunage à Rochefort le lundi 30 mai 2016.
- Projet Architecture (arts visuels et géographie): travail en classe sur différents monuments et sortie à Royan pour observer l'architecture de la ville.
- En EPS, nous allons découvrir l'ultimate (sport collectif avec un frisbee) et nous participerons à une rencontre sportive « olympique » avec d'autres classes de la presqu'île.

Classe de CM1-CM2 :

- 23 élèves : 6 CM1 et 17 CM2. C'est une classe dynamique et bavarde, mais le travail avance.

- Etant donné le niveau de CM1 en commun, M. Chataigner et Mme Tavanae travaillent en étroite collaboration et ont mis en place un échange de service. M. Chataigner assure l'Education musicale dans la classe de CE2/CM1 et pendant ce temps Mme Tavanae mène un temps d'anglais dans la classe de CM1/CM2.

- En septembre, 4 journées de voile ont eu lieu à la base nautique de Ronce les Bains. Les élèves de CM1/CM2 ont eu de bonnes conditions de navigation et M. Chataigner a constaté que les élèves avaient moins d'appréhension que les années précédentes (certainement lié aux activités nautiques de CE2).

- En EPS, nous allons découvrir l'ultimate (sport collectif avec un frisbee) et nous participerons à une rencontre sportive « olympique » avec d'autres classes de la presqu'île.

- Conseil école/collège : c'est une réunion qui a lieu 3 fois dans l'année, elle réunit les professeurs de collège et d'élémentaire. L'objectif est d'échanger sur les pratiques pédagogiques mais aussi d'harmoniser les fonctionnements, les outils et les contenus.

6. Présentation des activités périscolaires (garderie, restauration scolaire, CLAS, TAP)

• Garderie :

Les horaires de garderie sont : de 7h45 à 8h35 et jusqu'à 18h30. Le mardi et le vendredi, la garderie débute à 16h. Le lundi et le jeudi la garderie débute à 16h45 car il y a les TAP entre 16h et 16h45.

• Restauration scolaire :

Il y a 2 services mis en place : un premier service à 12h et un deuxième service à 12h50. Le premier service comprend les élèves de maternelle ainsi que quelques élèves des classes élémentaires.

ELIOR livre toujours les repas.

Les parents d'élèves demandent si certains parents se sont plaints de la qualité. Aucun retour des familles. Il y a eu effectivement un ou deux plats non satisfaisants, mais Viviane fait immédiatement remonter l'information. Elle a même refusé un plat qui était brûlé.

• CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Dispositif mis en place dans l'école de Chaillevette. Cette année, 12 élèves bénéficient de cette aide aux devoirs effectuée par des bénévoles, les lundis et jeudis de 17h à 18h15 depuis lundi 5 octobre.

Toutefois, ce dispositif manque de bénévoles pour aider les élèves à faire leurs devoirs.

• TAP : Temps d'activités périscolaires

Mme Sanchez : Cette année, il y a plus d'élèves (93 élèves) répartis en 6 groupes d'élèves (CM2-CM1-CE2-CE1-GS/CP-PS/MS) qui sont gérés par les agents communaux (payés par la mairie), des intervenants SIVOM (payés par la mairie), et des bénévoles. Le groupe le plus important comprend 22 élèves (GS/CP). Il y a 2 fois 45 minutes d'activités mais la mise en route est parfois difficile et longue car les enfants sont fatigués après la classe.

Dans chaque groupe il y a 1 intervenant qualifié + 1 bénévole. Toutefois, il manque de bénévoles.

Un appel à bénévoles est fait car cela devient très compliqué lorsqu'un bénévole est absent.

Les parents d'élèves précisent que dans les autres écoles, les personnes qui accompagnent les agents sont rémunérés.

Mme Sanchez, rappellent qu'à Chaillevette les TAP sont gratuits et que s'ils doivent rémunérer plus d'intervenants, il faudra faire payer les TAP aux familles (le prix de la garderie ? un forfait à l'année ?)

Les parents d'élèves proposent que l'inscription ne se fasse pas à l'année mais au trimestre, peut-être que cela réduirait le nombre d'élèves inscrits, car des familles ne peuvent récupérer leurs enfants à 16h qu'à certaines périodes de l'année.

Les parents qui ne mettent pas leurs enfants aux TAP trouvent cela très bien qu'ils n'y aillent pas, et même s'ils travaillent, ils trouvent une solution pour venir les chercher.

Un autre parent trouve que ces activités sont très bien et dit que ses enfants sont contents d'y aller.

7. Achats effectués et bilan financier : budget mairie et coopérative scolaire

• Budget mairie

Le budget alloué à l'école pour cette année est identique soit 67,25 € par élève (soit 7 733,75€ pour l'année). Ce budget comprend : les fournitures scolaires, le matériel pédagogique et les manuels, les transports pour les éventuelles sorties scolaires (mais pour la plupart des sorties scolaires, la coopérative scolaire est utilisée), l'achat de séries de livres, les cadeaux de Noël et les photocopies que nous faisons. A ce jour, il reste 3 911,68€.

La natation scolaire pour les élèves de CP et CE1 (transport + entrées), le réassort pour la trousse à pharmacie, la maintenance du matériel informatique, la connexion internet, le téléphone, les frais postaux sont pris en charge, en plus, par la Mairie.

Concernant le budget, Mme la Directrice précise qu'une classe découverte est prévue en 2017/2018 (budget à prévoir 25 000€) et que l'école aura besoin d'un réel soutien financier de la mairie.

• Coopérative scolaire

Les comptes de l'année 2014/2015 ont été contrôlés par Mme Tortillon et Mme Poitevin. Rien n'a été signalé. Le solde en début d'année scolaire était de : 5 368,34€ (dont 4 400€ en réserve pour une future classe découverte – 2017/2018)

La cotisation annuelle des familles était libre (855 € ont été récoltés grâce à la participation de 46 familles sur 89).

Les dépenses de rentrée comprennent : les abonnements (Wakou, Pomme d'Api, Petit Quotidien, Tout comprendre, Images doc), l'adhésion (OCCE, Bibliothèque pédagogique), achat de livres pour la BCD, l'assurance collective des élèves, l'avance des fonds pour l'achat des lots du loto de l'école.

8. Les travaux dans l'école

Nous remercions M. le Maire ainsi que toute son équipe pour la qualité des relations entre l'école et la mairie. En effet, nous travaillons en étroite collaboration toujours dans l'intérêt des enfants.

Travaux effectués:

- Installation d'un grand panneau d'affichage pour école – le petit panneau est mis à disposition de l'association de parents d'élèves.
- Le bac à sable tel qu'il existait l'année dernière a été supprimé (problème d'hygiène) et il a été remplacé par 2 petits bacs donnés par la coopérative scolaire de l'école maternelle de La Tremblade. Un sable plus fin a été mis à l'intérieur et les enseignantes ouvrent et ferment les bacs afin de protéger le sable. Est-il possible de rajouter du sable ?
Mme Sachez, précise qu'il y a la possibilité d'acheter d'autres bacs pour les mettre dans la cour d'élémentaire.
- Peinture du meuble à chaussons de la salle de motricité
- Les préaux et les garages de l'école ont été repeints durant l'été.

Travaux en attente de subvention et/ou de réalisation:

- Installation de rideaux dans la classe de CP/CE1
- Le changement d'une porte dans la classe de GS/CP
- Rénovation des toilettes de la maternelle : carrelage, robinetterie, séparateurs stratifiés.

Demandes:

- Changement du revêtement des sols de maternelle (juin 2012)
- Des aménagements (placard) pour ranger dans la classe de CP/CE1 (juin 2014)
- Installation de TBI (tableau blanc interactif) dans 3 classes de l'école. Il faut compter 3 300€ pour équiper complètement une classe (ordinateur portable, enceintes, installation, vidéoprojecteur, tableau blanc interactif).
- Installation d'un vidéoprojecteur fixé au plafond pour la classe de PS/MS (environ 1500€).

9. Questions diverses

Question des parents d'élèves : Où en sont les travaux concernant l'agrandissement de la cantine ?

Réponse de la mairie : le projet avance mais il y a eu quelques complications donc il faut relancer régulièrement le dossier.

L'association de parents d'élèves, propose de financer une sortie scolaire cette année en lien avec le projet d'école. Les enseignants doivent y réfléchir afin que cette sortie soit en lien avec leurs objectifs pédagogiques.

Clôture de la séance à 20h.

Présidente du conseil d'école
Mme Tavanae

Secrétaire du conseil d'école
Mme Kebbache